

**DEPARTEMENT DE LA MARNE
ARRONDISSEMENT D'EPERNAY
COMMUNE DE MUTIGNY**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 7 Avril 2025

L'an 2025, le 7 Avril à 18h30 le Conseil Municipal s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, après convocation du 31 Mars 2025, sous la présidence de Madame Marie-Claude REMY, Maire.

Membres en exercice : 10 Membres présents : 10 Absents : 0 Excusé : 0

Nom des membres ayant participé au vote : C.BEGUINOT – JC.CUGNET – C.DROMARD – C.FORT – MA.HUMBERT – X.HUSSON – C.LAPERSONNE – G.LHEUREUX – MC.REMY – M.ZIMMERLIN

Secrétaire de séance : MA.HUMBERT

16-25

Vote du Compte Financier Unique de l'exercice 2024

Conformément à l'article L. 2121-14 du code général des collectivités territoriales, Mme BEGUINOT Claudine a été désigné comme président de séance, le maire devant quitter la salle au moment du vote.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-29 et L. 1612-12 et 13,

Vu le Compte Financier Unique (CFU), transmis par la DDFIP,

Considérant que le CFU, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion, est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable public,

Considérant qu'il appartient à l'assemblée de se prononcer sur l'arrêté des comptes de l'exercice précédent,

Considérant la présentation des résultats de l'exercice précédent effectuée par l'ordonnateur,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par (voix pour, voix contre, abstentions)

DÉCIDE :

- de donner acte de la présentation faite du compte financier unique, lequel peut se résumer ainsi :

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID : 051-215103656-20250410-D16_2025-DE

Berger
Levisault

Compte financier unique principal		Dépenses		
Section de fonctionnement	Réalisations de l'année	250 034.87€	399 637.21€	149 602.34€
	Résultat antérieur reporté (ligne 002)			298 730.50€
	Résultat de clôture de la section de fonctionnement			448 332.84€
Section d'investissement	Réalisations de l'année	63 121.46€	54 172.54€	- 8 948.92€
	Résultat antérieur reporté (ligne 001)			232 144.01€
	Solde d'exécution de la section d'investissement			223 195.09€
Restes à réaliser au 31 décembre	Fonctionnement	0€	0€	0€
	Investissement	8822.80€	0€	-8822.80€
Solde cumulé section d'investissement (y compris RAR)				223 195.09€

- de reconnaître la sincérité des restes à réaliser inscrits (états à joindre à la présente délibération),
- d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.
- d'autoriser le maire à prendre toutes les mesures nécessaires à sa publicité.

Pour :

Contre :

Marie-Claude REMY n'a pas pris part au vote

Fait le 7 Avril 2025

Le Maire

Marie-Claude REMY



Transmis en Sous Préfecture le 10 04 2025

Affiché en Mairie le 10 04 2025